

Université des Jeunes pour le Développement

3^{ème} Édition – 26 au 28 Février 2010 - Safi

« **Quels espaces et mécanismes pour institutionnaliser la participation des jeunes à la vie publique locale ?** »

- أية فضاءات و أية ميكانيزمات من أجل مأسسة مشاركة الشباب في تدبير الشأن المحلي؟ -

Note de cadrage

Introduction :

En complément aux projets portés par les membres du Programme Concerté Maroc, ce dernier a choisi de mettre en place des pôles thématiques, afin de réunir les différents acteurs du Programme avec une expertise externe autour des thèmes communs portés par ses membres. Dans ce contexte, vient la nécessité de travailler dans un pôle thématique autour de la problématique liée à la citoyenneté et l'accès aux Droits. Dans ce cadre, un groupement des associations franco-marocaines a décidé de mettre en place une stratégie d'animation du pôle thématique Citoyenneté et accès aux droits en partenariat avec le Programme Concerté Maroc. La mission majeure de cette stratégie se résume dans la volonté de créer une synergie associative des acteurs et des associations sur les pratiques à mener dans le cadre de promouvoir les valeurs de la Citoyenneté et l'Accès aux droits, ainsi que de mener une démarche de plaidoyer en faveur de la participation des jeunes à la gestion des affaires locales.

Un plan d'action concerté a été mis en place autour de la problématique de l'implication des jeunes dans la gestion de la chose locale, regroupant l'organisation de 2 Universités des Jeunes pour le Développement, afin de permettre aux jeunes âgés entre 18 et 35 de se réconcilier avec le champ politique et la chose publique. Avec des thématiques qui touchent

- la réflexion sur la place des jeunes dans les politiques publiques locales menées par les collectivités locales
- le plaidoyer pour inciter les collectivités locales marocaines à être au service des jeunes par le recours à l'appropriation d'une approche intégrée dans la planification et la gouvernance.

Cette dynamique des universités a abouti à l'expérimentation des nouveaux mécanismes de contractualisation sociale, notamment avec l'élaboration de la Charte d'Honneur pour la Participation Politique des Jeunes, un cahier des charges créé par les jeunes bénéficiaires des 2

universités durant les élections communales de 2009, comme un guide, pour effectuer le choix des candidats, ainsi qu'un élément de débat public entre les jeunes et les nouveaux conseils des collectivités locales.

Aujourd'hui, le Pôle Citoyenneté et Accès aux droits mène une démarche d'auto-évaluation de ses acquis en matière de plaidoyer pour l'implication des jeunes dans les affaires locales, par l'organisation de la 3^{ème} Université des jeunes sur le thème : « **Quels espaces et mécanismes pour institutionnaliser la participation des jeunes à la vie publique locale ?** » à Safi. Elle sera l'occasion de regrouper des jeunes élus, des acteurs associatifs, des pouvoirs publics, pour débattre des modalités d'institutionnalisation de la participation des jeunes dans la chose locale.

L'institutionnalisation de la participation des jeunes est au cœur des travaux de concertation dans la 3^{ème} Edition de l'Université des Jeunes pour le Développement, par le recours à la création des Conseils Consultatifs des Jeunes autant que des précurseurs de la démocratie, ils constituent aussi des espaces de réflexion et d'expérimentation qui imprègnent les autorités locales et l'action politique avec une légitimité renouvelée. Dans le but de faciliter l'accès des jeunes à la prise de décision, ils servent aussi comme un instrument pour réorienter les politiques locales au bénéfice des jeunes et à affirmer leurs droits, à savoir les droits de tous les citoyens à la responsabilité et à la participation.

Contexte et justification :

Constat - Nombre des jeunes élus aux conseils municipaux est au-delà des attentes :

En 2009, la vie politique marocaine a été marquée par l'organisation des élections communales avec un taux de participation de 52,4% avec 7 005 050 votants, le nombre de sièges au Conseil Communal est de 27 006 et au Conseil d'arrondissement de 789.

Ces élections communales ont donné place à 3 406 femmes qui ont été élues sur un total de 20 458 candidates, contre 127 en 2003, soit une augmentation de 250%. Par rapport aux jeunes, les dernières élections ont été une occasion d'augmenter le taux des sièges occupés par des jeunes de moins de 35 ans à 18% contre 16% en 2003. 51% de ces élus ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur contre 46% en 2003.

Malgré la volonté politique d'impliquer les jeunes dans la gestion de la chose publique locale, les résultats relevés lors des élections communales 2009, montrent que la situation nationale de la jeunesse reste caractérisée par des disparités extrêmes en termes d'accès aux ressources économiques, technologiques, sociales et culturelles. Les politiques publiques menées au niveau local ne prennent pas non plus en compte les aspirations et les besoins de la jeunesse.

C'est dans ce cadre que vient, la nécessité de créer des espaces de réflexion et de concertation autour de la question d'évaluation de la participation des jeunes à la prise de décision, afin de dresser un état des lieux sur les obstacles et les acquis de la société civile en matière de plaidoyer en faveur d'accompagnement de la jeunesse marocaine à être actrice du développement humain solidaire.

Comment institutionnaliser les champs de la participation des jeunes dans la prise de décision locale ?

La question de l'institutionnalisation des espaces de concertation et de démocratie participative tire son origine de la nouvelle stratégie d'animation territoriale menée dans le cadre du Programme Concerté Maroc, qui cherche à mettre en place des cadres de concertation provinciaux pluri-acteurs, autour de la problématique de la jeunesse. Dans ce cadre, l'Université des Jeunes pour le Développement dans sa 3^{ème} édition, cherche à investir les acquis du Programme Concerté Provincial, dans la mise en place de mécanismes de l'institutionnalisation de la participation de la jeunesse dans la prise de décision locale. Cette démarche devrait être fondée sur certains grands principes:

- Assurer la prise en compte des besoins et des attentes des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques.
- Mettre en place des plateformes participatives et concertées afin d'assurer l'implication des jeunes dans la prise de décision.
- Prendre en compte la diversité des droits de la jeunesse.

Avec la réforme de la charte communale, les collectivités locales ont vu renforcer leurs attributions et compétences ainsi que leurs moyens humains et financiers. Ainsi ils se positionnent en première ligne sur le front d'une instance de coordination des stratégies de développement humain. Leur contribution à la mise en place d'une politique locale intégrée au profit des jeunes marocains est devenue un devoir absolu. Aussi, la nouvelle charte communale renforce le recours à la planification stratégique et à la création des organes consultatifs, afin de renforcer la gouvernance locale, à travers plusieurs actions qui concourent à l'amélioration des pratiques de gestion locale et à une meilleure prise en compte des besoins et attentes des citoyens (Jeunes, Femmes, personnes en situation de handicap)...

Répondre à la question suivante : ***Comment institutionnaliser les champs de la participation des jeunes dans la prise de décision locale est au cœur de la 3^{ème} édition de l'Université des jeunes pour le Développement afin de:***

- Consolider et/ou renforcer le sens de la citoyenneté visant à donner aux jeunes le sentiment d'appartenir à une Nation, patrimoine et héritage communs à toutes les composantes du peuple marocain ;
- Favoriser la concertation entre les différents partenaires y compris les acteurs associatifs en vue de renforcer ou compléter les actions qu'ils conduisent.
- Exposer des expériences de partenariat entre associations et collectivités locales et en tirer des leçons à diffuser ;
- Connaître l'avis d'acteurs associatifs et publics et de chercheurs sur les avantages et les perspectives de partenariat entre acteurs associatifs et collectivités locales ;

Buts et objectifs spécifiques :

A- Objectifs globaux :

- 1- Mener une démarche de concertation entre les pouvoirs publics, les jeunes élus, les acteurs associatifs et des jeunes, autour de la question d'instaurer des conseils communaux consultatifs des jeunes.
- 2- Créer des pistes pour promouvoir une Politique Locale Intégrée des Jeunes et encourager les communes à y recourir.

B- Objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 :

- Sensibiliser les pouvoirs publics, les élus communaux, les acteurs associatifs et les jeunes, aux enjeux liés à la mise en place des conseils consultatifs des jeunes.

Objectif spécifique 2 :

- Proposer des pistes et des recommandations pour la promotion d'une Politique Locale Intégrée des Jeunes et d'encouragement des communes à y recourir.

Objectif spécifique 3:

- Lancer une dynamique associative et publique dans la perspective de renforcer l'appropriation des collectivités locales des recommandations des jeunes.

Objectif spécifique 4 :

- Renforcer les capacités des jeunes issus de différents courants associatifs et politiques dans les domaines relatifs à la gestion des collectivités locales.

C- Résultats attendus

Par rapport à l'objectif spécifique 1 :

1-1 Les pouvoirs publics, les élus communaux, les acteurs associatifs et les jeunes sont sensibilisés aux enjeux de la création des espaces consultatifs pour les jeunes.

Par rapport à l'objectif spécifique 2

2-2 Des pistes et recommandations pour la promotion des Conseils des jeunes et d'encouragement des communes à y recourir sont proposées ;

Par rapport à l'objectif spécifique 3

3-3 Une dynamique associative et publique est lancée dans la perspective de l'appropriation des collectivités locales des recommandations des jeunes.

Par rapport à l'objectif spécifique 4

4-4 Les connaissances et les capacités de 100 jeunes issus de différents courants associatifs et politiques dans les domaines relatifs à la gestion des collectivités locales sont développées.

Axes thématiques et activités:

Tables rondes et Conférences thématiques :

Intervention 1 : « Les élections communales 2009 et l'implication des jeunes dans la chose locale : Quelle interprétation et quels acquis ? »

- *Intervenant : professeur universitaire*

Intervention 2 : « la démocratie participative et l'implication des jeunes marocains dans la gestion de la chose locale : démarche et expériences. »

- *Intervenant : élu, membre associatif, et/ou professeur universitaire*
- *Témoignages et expériences.*

Ateliers du jeune leader local :

Atelier 1 : quels outils pour impliquer les jeunes dans la prise de décision locale?

Atelier 2 : les jeunes et la charte communale

Atelier 3 : le rôle des jeunes dans la mise en place des PDC.

Autres activités :

- Visite des projets d'actions.
- Forum des projets CAD.
- Soirée artistique et culturelle.



- Émission Radio avec les jeunes.